

Le 7 juillet 2014

## **ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 7 juillet 2014 à 19 h.

## **PRÉSENCES**

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillers : François Reid, Agnes Wightman, Robert Deschamps, Robert Young, Barbara Bellingham et Ron Stewart, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Nicole Blinn, directrice générale est aussi présente.

## **ABSENCE**

Aucune

14-07-01

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart appuyé par la conseillère Agnes Wightman, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant les sujets suivants :

- 15a) lots à vendre rue Kemp
- 16e) Enseigne rue Old Bedford

14-07-02

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 2 juin 2014, soit adopté.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **PRÉSENTATION PAR KURT ALDER ING.- ÉTUDE CHAUFFAGE HÔTEL DE VILLE**

Présentation par M Kurt Alder Ing., sur la réduction des émissions de gaz à effets de serre et des coûts de chauffage de l'hôtel de ville. (Suivi)

14-07-03

## **COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Agnes Wightman, et résolu que les comptes \*extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

## **SALAIRES PAYÉS EN JUILLET 2014**

Total des salaires : \$ 12,090.85

## CHÈQUE FOURNISSEUR NO

0901*	Financière Banque Nationale	Intérêts 2007	1,834.63
0902*	S.E.S.A.	1 <sup>er</sup> versement Subv.	5,000.00
0903*	André Paris Inc.	1 <sup>e</sup> coupe fauchage	993.38
0904	Axion		197.34
0905	Peter Beaucage	Gazon / Juin	691.67
0906	Bell Canada		394.16
0907	Bell Mobilité		23.23
0908	Nicole Blinn	Remb. dépense	25.08
0909	Laurian Bouchard	Remb.dépense -Biblio	79.91
0910	Bureau en Gros	Fourniture de bureau	204.71
0911	Canadian Living Magazine	Biblio	20.00
0912	Carrière Dunham	Pierre,Swamp & Riceburg	622.96
0913	CDS	Papier	91.87
0914	CIBC / VISA	Essence	14.70
0915*	CLD de Brome Missisquoi	Carte vélo	162.87
0916	Communication Plus		195.23
0917	Concassage Pelletier Inc.	Pierre noire 0 ¾	1,062.24
0918*	Corporation des Fleurons de Qc	Cotisation 2014-2016	799.08
0919	Dépanneur Bedford		32.00
0920	Dépanneur Stanbridge East		89.20
0921*	Excavation Giroux Inc.	Nivelage / Feu	4,124.74
0922	Exova		85.09
0923	Fédération Québécoise des Mun.		75.46
0924	GDB Inc.		117.90
0925	Hydro – Québec	Éclairage de rues	669.83
0926	Indigo	Biblio	58.46
0927	Info – Page		191.78
0928	JM Électronique	Biblio	45.99
0929	Librairie Moderne	Biblio	342.49
0930	Missisquoi Museum	Livret circuit patrimonial	60.00
0931	Motosport G.L.	Articles pour scie	115.23
0932*	Mun. Notre-Dame-De-Stanbridge	Entraide / St. Ignace	1,019.62
0933*	Paradis Lemieux Francis Avocat	Dossier 0146 – 024	1,367.63
0934	Postes Canada	Média Poste	160.20
0935	Premier Tech Aqua		1,135.38
0936	Chauffage P. Gosselin Inc.		1,050.94
0937	Rainville Automobile( 1975) Inc.	Inspection / Urée / Pièces	182.96
0938	R.I.E.D.S.B.M.		3,613.09
0939	R.M. Leduc & Cie Inc.	Biblio	102.99
0940	Rona Lévesque	Béton / Sac déchets	75.08
0941	Récupération 2000 Inc.		4,803.49
0942	Seney Électrique Inc.	5Academy/terrain de balle	304.64
0943	Service Sanitaire G. Campbell	Vidange -55 Ridge	177.06
0944	St. Pierre	1 voyage cold patch	134.52
0945	Telus Mobilité		144.87
0946	Toilette Portatives Sanibert		275.94
0947	Traçage de L'Estrie 9169-8829	Peinture	455.30
0948*	Univar	Pass-10	2,389.90
0949*	Ville de Bedford	Entraide / St. Ignace	3,039.57
0950	Vivre à La Campagne	Biblio	20.00
0951*	Le Groupe XYZ	Ancien Chemin- Riceburg	689.85
0952	Peter Beaucage	Gazon	275.00
0953*	Receveur Générale	DAS	4,398.80
0954*	Ministre du Revenu du Qc	DAS	11,961.67
0955	Récupération 2000 Inc.		353.47

### CHÈQUE FOURNISSEUR NO

0956	Info – Page		191.78
09578	Exova		113.26
0958	Communication Plus		195.23
0959	Télé Page		163.02
0960*	Denis Paré	États financiers/ vérifi	6,323.61
0961	Stéphane Matte	Réparation ordinateur	75.00
0962	Ministre des finances	Carr.cult/ permis vern.	42.00

### RENCONTRE VÉRIFICATEUR RAPPORT FINANCIER 2013

Il est convenu d'organiser une rencontre avec le vérificateur.

14-07-04

### DEMANDE JOSIANE LEBEAU ET LAURIER POULIN AUTORISATION CPTAQ

**CONSIDÉRANT** la demande de madame Josiane Lebeau et de monsieur Laurier Poulin pour obtenir de la Commission de protection du territoire agricole du Québec l'autorisation d'aménager une partie d'un bâtiment agricole existant situé au 25 route Bunker à des fins d'ébénisterie artisanale sur une superficie de 275 m<sup>2</sup>;

**CONSIDÉRANT** que le règlement de zonage municipal autorise en zone agricole les ébénisteries artisanales comme usage accessoire à un usage résidentiel;

**CONSIDÉRANT** que cette demande n'aura aucun impact sur le potentiel et les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des terrains avoisinants ainsi que sur l'homogénéité de la communauté agricole.

**CONSIDÉRANT** que cette demande n'aura pas d'impact sur l'application des lois et règlements environnementaux, notamment ceux touchant les distances séparatrices par rapport à un établissement de production animale et son lieu d'entreposage des fumiers;

**CONSIDÉRANT** que la demande ne contrevient à aucun règlement municipal;

**CONSIDÉRANT** qu'il existe ailleurs sur le territoire de la municipalité hors de la zone agricole, des espaces appropriés disponibles pour l'implantation d'une ébénisterie artisanale;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Rober Deschamps et résolu unanimement d'appuyer la demande de madame Josiane Lebeau et de monsieur Laurier Poulin visant l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une superficie de 275m<sup>2</sup> d'un bâtiment agricole existant situé au 25 route Bunker à des fins d'ébénisterie artisanale.

14-07-05

### DÉROGATION MINEURE #14-042 / LOT 3343 RUE KEMP

**CONSIDÉRANT** la demande de dérogation mineure # 14-042 déposée par la municipalité pour autoriser un frontage double de 34.85 mètres alors qu'un minimum de 60 mètres est exigé.

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal que la demande de dérogation mineure no 14-042 soit accordée;

**CONSIDÉRANT QUE** la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu:

- d'accepter la demande de dérogation mineure demandée pour le lot 3343, rue Kemp et autoriser un frontage double de 34.85 mètres afin de pouvoir subdiviser le terrain et permettre la construction d'une résidence.

**14-07-06**

**DÉROGATION MINEURE #14-043 / LOT 3344 RUE KEMP**

**CONSIDÉRANT** la demande de dérogation mineure # 14-043 déposée par la municipalité pour autoriser un frontage double de 59.03 mètres et une profondeur moyenne de 50.68 mètres alors que les minimums exigés sont respectivement 60 mètres et 75 mètres.

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal que la demande de dérogation mineure no 14-043 soit accordée;

**CONSIDÉRANT QUE** la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu:

- d'accepter la demande de dérogation mineure demandée pour le lot 3344, rue Kemp et autoriser un frontage double de 59.03 mètres et une profondeur moyenne de 50.68 mètres afin de pouvoir subdiviser le terrain et permettre la construction d'une résidence.

**14-07-07**

**DÉROGATION MINEURE #14-044 / LOT 3345 RUE KEMP**

**CONSIDÉRANT** la demande de dérogation mineure # 14-044 déposée par la municipalité pour autoriser un frontage double de 58.53 mètres et une profondeur moyenne de 45.37 mètres alors que les minimums exigés sont respectivement 60 mètres et 75 mètres.

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal que la demande de dérogation mineure no 14-044 soit accordée;

**CONSIDÉRANT QUE** la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu:

- d'accepter la demande de dérogation mineure demandée pour le lot 3345, rue Kemp et autoriser un frontage double de 58.53 mètres et une profondeur moyenne de 45.37 mètres afin de pouvoir subdiviser le terrain et permettre la construction d'une résidence.

14-07-08

**DÉROGATION MINEURE #14-045 / LOT 3346 RUE KEMP**

**CONSIDÉRANT** la demande de dérogation mineure # 14-045 déposée par la municipalité pour autoriser un cercle de virage avec un rayon de 15 mètres alors que le minimum exigé est de 17.5 mètres.

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal que la demande de dérogation mineure no 14-045 soit accordée;

**CONSIDÉRANT QUE** la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu:

- d'accepter la demande de dérogation mineure demandée pour le lot 3346, rue Kemp et autoriser un cercle de virage avec un rayon de 15 mètres afin de pouvoir subdiviser trois lots de dimensions convenables et permettre la construction de résidences.

14-07-09

**ENTENTE AVEC M ROBERT BAKER**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Agnes Wightman, et résolu d'autoriser le maire, Greg Vaughan, et la directrice générale, Nicole Blinn à signer, pour et au nom de la municipalité, une entente avec M Robert Baker pour les ouvrages de régularisation de fossé sur le lot 2798.

**MARQUAGE DES RUES**

La municipalité demandera des soumissions pour le marquage des rues (approx. 17 km).

**APPEL D'OFFRE- RÉFECTION RUE KEMP**

Il est convenu d'aller en appel d'offres pour la réfection de la rue Kemp. La municipalité invitera les entrepreneurs locaux à soumissionner. Les conseillers François Reid, Ron Stewart et le maire travailleront sur les plans et devis.

**LOTS À VENDRE RUE KEMP**

Il est convenu d'inviter les deux agents immobiliers locaux à présenter aux conseils une proposition détaillant leurs approches pour la mise en vente des terrains.

14-07-10

**SERVICE PROFESSIONNEL / AVIZO EXPERTS-CONSEIL**

Il est proposé par le conseiller François Reid appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu;

- Que la municipalité de Stanbridge East retient les services d'Avizo Experts-Conseil pour soumettre au Ministère du développement durable de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques la demande d'autorisation de prolongement de réseau municipal d'égouts pour capter les eaux usées du Bar le Vieux Moulin.

## **BARRAGE**

Les travaux sur le barrage débuteront en août.

## **TRAVAUX CASERNE**

Il est convenu que la directrice générale, Nicole Blinn, contactera Fondations Laroche pour les travaux d'armature.

## **ENSEIGNE RUE OLD BEDFORD**

Suivi

## **125<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE-2015**

Réunion le 9 juillet à 19h00 à l'hôtel de Ville.

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

---

Nicole Blinn, Directrice générale

---

Greg Vaughan, Maire